

Plus que de simples paroles
Un rapport d'analyse statistique en appui au
Discours sur l'état de l'enfance et de la jeunesse
2008



Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse

Le 24 novembre, 2008
Fredericton, Nouveau Brunswick

En 1989, la Convention sur les droits de l'enfant des Nations-Unies a été ratifiée par notre pays et la Chambre des Communes a adopté à l'unanimité une motion pour éliminer la pauvreté des enfants du Canada. Près de vingt ans plus tard le taux de pauvreté au pays chez nos enfants se maintient à 11,7% soit exactement le même pourcentage qu'en 1989. Notre pays et notre province ne sont pourtant pas moins riches. Ce facteur, le besoin d'améliorer la protection à l'enfance, de réduire les taux d'obésité, le manque de services de santé mentale adéquats pour les enfants et les jeunes et l'augmentation faramineuse des dettes d'études chez nos étudiants sont tous des indicateurs de notre échec collectif de nous assurer que notre jeunesse soient notre priorité.

Dans les prochains mois, comme citoyens nord-américain, nous allons fournir des centaines de milliards de dollars afin de sauver le secteur bancaire, le système financier, le secteur de l'automobile et j'en passe; le but de mon bureau durant ces prochains mois sera de s'assurer que le sort des enfants et des jeunes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick ne soient pas relégué encore aux oubliettes.

C'est la raison pour laquelle il nous incombe de mesurer comment nous respectons nos promesses faites aux enfants et aux jeunes.

Bernard Richard
Ombudsman et Défenseur des enfants et de la jeunesse

Chargé de projet

Christian Whalen

Chercheurs

Kathryn Jardine
Ben Reentovich
Francine Cantin
Jennifer Daigle
Dominique Daigle
Janel Guthrie
Jessica Albert

Réviseurs

Kara Patterson
Steve Gilliland

L'enfant doit savoir qu'il tient du miracle, puisque du début des temps il n'y a jamais eu, et jusqu'à la fin des temps il n'y aura jamais, un autre enfant comme lui.

Pablo Cassals

Le test de la moralité d'une société c'est ce qu'elle fait pour ses enfants.

Dietrich Bonhoeffer

La littérature ne manque pas d'adages éloquents concernant les enfants. Des temps les plus anciens jusqu'au jour présent les codes juridiques, religieux et littéraires parlent avec autorité concernant une constante qui est l'objectif de toute société de défendre le meilleur intérêt de l'enfant. Qu'elle soit exprimée en terme d'obligation juridique ou en tant qu'un idéal à parachever cette préoccupation avec le meilleur intérêt de l'enfant et à lui assurer les opportunités optimales à son plein développement sont des pulsions instinctives qui peuvent être considérées comme des descripteurs universels de la condition humaine.

C'est pourquoi le rôle central de la famille, les mesures spécifiques de protection et d'aide à la maternité et à l'enfance, l'importance donnée à l'accessibilité de l'éducation primaire et secondaire universelle ainsi que la garantie d'un niveau de vie adéquat pour tout individu et pour sa famille, ont trouvé une place si importante dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Cela explique peut-être également pourquoi la *Convention relative aux droits de l'enfant* a été la convention sur les droits de la personne la plus largement ratifiée de l'histoire. En effet, tous les pays au monde sauf deux, l'ont ratifié, et cela en un temps record.

Le présent rapport, et ceux qui lui succéderont au cours des années à venir, tentent de mesurer et de promouvoir la condition de l'enfance et de la jeunesse chez nous. Les mesures, les objectifs et les buts qui vont suivre sont exprimés en termes de réussite des élèves, d'amélioration de la nutrition et de la santé, de taux de participation à différents sports, de réduction de la pauvreté et de baisse des comportements à risque chez les enfants et les jeunes. Notre objectif reste toutefois le meilleur intérêt et le plein développement de chaque enfant, et nous demandons à chacun de prendre cet objectif au sérieux. Notre postulat de départ est que si l'on crée les bonnes conditions ces enfants seront moins enclins à entreprendre des activités à risque et qu'ils parviendront plus facilement à atteindre leurs objectifs de vie, contribuant ainsi à leur tour à la croissance de leur société.

Les pages qui suivent contiennent par conséquent diverses mesures statistiques permettant de nous renseigner, en tant que citoyens et décideurs, sur la qualité de vie dont jouissent les enfants et les jeunes dans notre province. Ces chiffres ont été déterminés et recueillis de façon sommaire auprès d'organismes publics, de ministères provinciaux et à partir des données du recensement au cours des deux derniers mois. Ils sont proposés sans un grand niveau d'analyse ou d'élagage, car il nous a semblé important de lancer cette initiative à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant de cet automne et de jeter

ainsi les bases de rapports plus complets sur la situation des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick en novembre 2009 et au cours des années suivantes.

Nous nous sommes donnés pour objectif de produire un rapport annuel basé sur le modèle des rapports sur la Situation des enfants dans le monde de l'UNICEF. Tout comme l'UNICEF, nous souhaitons faire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* notre modèle et mesurer de façon statistique et démontrable notre efficacité dans le respect des engagements que le Canada a pris en ratifiant la *Convention*. Nous souhaitons également sensibiliser les gens à la situation critique des enfants de la planète. Lorsque nous comparons les problèmes, les inquiétudes et les défis qui nous attendent face au respect de nos promesses envers les enfants avec les réalités touchant les autres enfants de la planète, nous prenons durement conscience des disparités économiques qui ont profité à notre société et à nos enfants.

À ce stade, le lancement d'une discussion publique sur l'état de l'enfance et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick en 2008 entre les jeunes, les défenseurs de la protection de l'enfance, les fonctionnaires, la société civile et les dirigeants gouvernementaux, constituerait un succès. À ce jour, le travail que nous avons effectué nous a permis de dresser un portrait partiel de la population d'enfants et de jeunes au Nouveau-Brunswick du point de vue démographique, de la santé, de la situation familiale, de la réussite scolaire, des activités de loisirs, de la condition sociale et des comportements à risque. Nous avons pu déterminer certaines disparités dans les renseignements déclarés et nous continuons de rechercher les données et les indicateurs disponibles qui pourraient nous aider à compléter ce portrait. La somme de travail qui reste devant nous est importante : analyse, comparaison de nos données avec celles d'autres provinces canadiennes et d'autres pays, comparaison de ces indicateurs avec les obligations légales requises par la *Convention relative aux droits de l'enfant*, mise en place d'objectifs et de cibles pouvant permettre de mesurer nos progrès, ajout de mesures qualitatives permettant d'agir réellement sur l'état et la condition des enfants et des jeunes.

Mais je souhaite déjà souligner le soutien que nous avons reçu jusqu'à présent de la part des élus et des groupes communautaires pour cette entreprise. J'espère, après la participation d'un si grand nombre de jeunes et d'intervenants au lancement de cette initiative, que ce processus sera bien accueilli et qu'il portera ses fruits. Je reste certain que le fait de disposer d'une image plus précise de la situation des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick et d'en débattre chaque année nous permettra de mieux défendre la jeunesse et de prendre de meilleures décisions dans les domaines concernant la protection de cette dernière.

Les progrès qui ressortent de notre analyse, de certains indicateurs partiels et des mesures réalisées à ce jour sont encourageants. Jour après jour, enseignants, infirmières, travailleurs sociaux, travailleurs des services de garderie, aides-enseignants, docteurs, avocats, entraîneurs, bénévoles, parents et bien d'autres permettent de faire la différence dans la vie des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick. Ces progrès sont visibles dans la baisse des taux de grossesse à l'adolescence, la baisse des taux de consommation

de tabac, d'alcool et de drogues ainsi que dans l'augmentation des taux de participation à des sports communautaires et à des activités de loisirs.

Nous avons à ce jour regroupé les données largement disponibles selon les ministères auprès desquels ces données étaient disponibles. Dans les pages qui suivent, ces données ont été classées selon les thèmes suivants : données démographiques, santé, études, la protection de l'enfance, les jeunes et la justice, les profils du travail et de l'emploi des jeunes, l'éducation postsecondaire et la formation et les loisirs et le mieux-être. Nous invitons tout un chacun à lire ce rapport et à réfléchir aux questions qu'il soulève ainsi qu'à la manière dont celles-ci peuvent améliorer la qualité de vie et les possibilités pour les enfants et les jeunes dans sa famille et sa communauté.

Données démographiques

Dans cette rubrique, nous avons tenté de recueillir des données démographiques générales indiquant la part que représentent les enfants et les jeunes dans la population totale de la province, les proportions de garçons et de filles, les données sur les naissances et la mortalité dans la province pour ce groupe d'âge ainsi que les données relatives aux différents types de familles. Dans les prochaines années, il serait bon de pouvoir présenter des chiffres concernant les différences des catégories d'âge par groupe linguistique officiel et les pourcentages de populations rurales et urbaines ainsi que de proposer des chiffres plus complets sur les origines et les statuts autochtones. Les données présentées ci-dessous concernant les types de familles ne sont elles aussi que des ébauches et n'indiquent pas le nombre d'enfants vivant des relations familiales stables par opposition au nombre d'enfants touchés par le divorce, la séparation, les familles recomposées ou les ruptures dans des familles déjà recomposées.

Population classée par catégorie	Homme	Pourcentage	Femme	Pourcentage	Total	
Enfants (de 0 à 14 ans)	60 655	8 %	57 595	8 %	118 250	16 %
Jeunes (de 15 à 24 ans)	46 775	6 %	45 560	6 %	92 335	13 %
Personnes âgées (65 ans et plus)	46 485	6 %	61 150	8 %	107 635	15 %
Génération du baby-boom (de 45 à 64 ans)	105 830	14 %	108 995	15 %	214 825	29 %
Autres adultes (de 25 à 44 ans)	95 740	13 %	101 200	14 %	196 940	27 %
Mortalité par sexe et par âge au Nouveau-Brunswick en 2006						
	<5	5 à 14	15 à 24			
Homme	18	4	45			
Femme	14	8	15			
Total	32	12	60			
Naissances au Canada, dans les provinces et les territoires, en 2005 et en 2006						
	2005	2006	Différence	Taux de variation		
Canada	342 176	354 617	12 441	3,6		
Nouveau-Brunswick	6 892	7 030	138	2		
Mortalité fœtale (20 semaines de gestation ou plus) et mortalité fœtale tardive (28 semaines de gestation ou plus)						
	20 semaines ou plus	Pourcentage du total	28 semaines ou plus	Pourcentage du total		
Canada	2 272		1 078			
Nouveau-Brunswick	34	1,5 %	16	1,5 %		
Naissances vivantes, par géographie – Âge moyen de la mère						
Canada	29,3					
Nouveau-Brunswick	27,9					

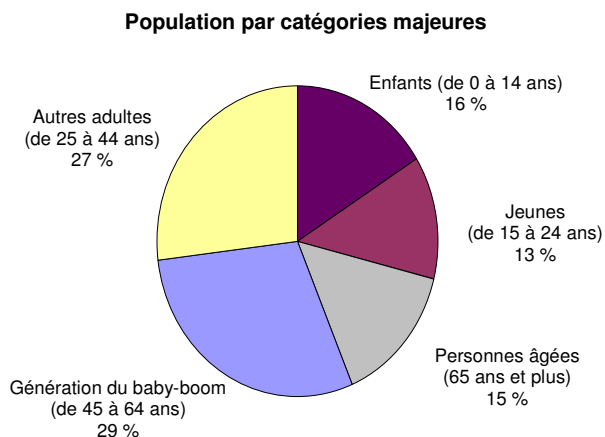
Naissances vivantes et mortinaissances selon l'âge de la mère au Nouveau-Brunswick en 2006						
Groupe d'âge	Toutes les naissances		Naissances vivantes		Mortinaissances	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<15	3	0,04	3	0,04	0	0
15 à 19	433	6,09	431	6,08	2	7,69
Total	436	6	434	6	2	8

Ménages monoparentaux	
Ménages monoparentaux avec des enfants (de 0 à 19 ans)	36 290
Pourcentage de ménages monoparentaux dont le chef est un homme	16,70 %
Pourcentage de ménages monoparentaux dont le chef est une femme	83,30 %
Pourcentage des enfants vivant dans des ménages monoparentaux	22,40 %

Données sur la mortalité (de 0 à 19 ans) en 2006				
Type	Hommes	Femmes	Total	% de la population totale
Morts accidentelles	18	7	25	11,5 % *
Suicide	2	1	3	3 % **
Homicide	1	1	2	22,20 % ***
Mort naturelle	11	11	22	1,70 % ****
Indéterminé	-	1	1	25 % *****

* 18 par traumatisme après une collision de véhicules; 2 par traumatisme après une collision de véhicules récréatif; 1 par le feu (structurel); 1 par pendaison; 1 à cause d'une machine; 2 en raison des drogues
 ** 1 en raison des drogues; 2 par asphyxie
 *** 1 par traumatisme après une collision de véhicules; 1 par traumatisme contondant
 **** 19 en raison de maladies naturelles; 3 après une naissance vivante (un jour);
 ***** 1 en raison d'un syndrome de mort subite

En 2006, selon le recensement de Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick comptait 165 955 enfants âgés de 0 à 19 ans, ce qui représente 23 % de la population totale de la province. Si nous ajoutons à ces données démographiques les jeunes âgés de 20 à

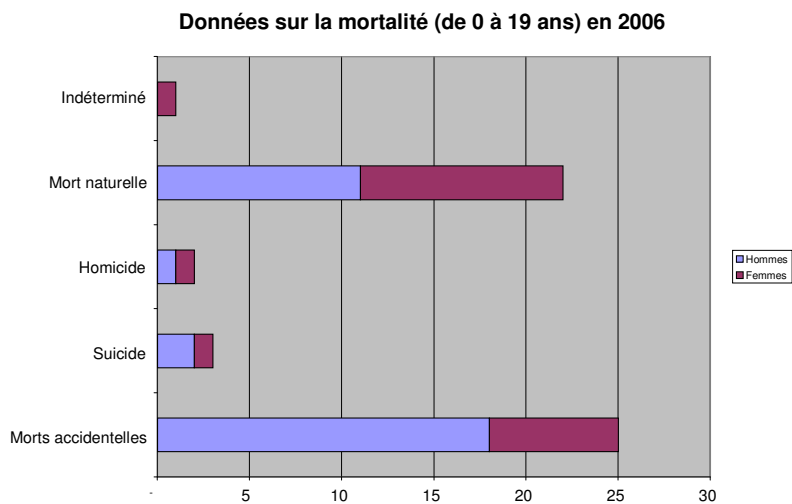


24 ans, soit 44 630 Néo-Brunswickois de plus, la population d'enfants et de jeunes représente un peu moins de 30 % de la population totale, soit la même part que la « génération du moi » des Baby-boomers.

Le recensement a également indiqué que la tranche d'âge allant de 0 à 19 ans était composée de 80 835 femmes (48,7 %) et de 85 120 hommes (51,3 %).

Les statistiques recueillies ont également montré une baisse inquiétante de 8,2 % de la population d'enfants et de jeunes au Nouveau-Brunswick (entre 0 et 19 ans uniquement) entre 2001 et 2006. En outre, 1 695 jeunes âgés de 15 à 19 ans (soit 3,5 % des individus de cette tranche d'âge) ont indiqué appartenir à la communauté autochtone en 2006 au Nouveau-Brunswick.

Les morts périnatales, à savoir les décès survenant entre la vingtième semaine de gestation et le vingt-et-unième jour après la naissance de l'enfant, sont restées relativement stables : 34, 26, 28, 30 et 32 décès par an entre 2002 et 2006.



En 2006, près de la moitié des décès survenant dans la tranche d'âge de 0 à 19 ans avait des causes accidentelles et au moins 80 % de ces cas, soit 20 décès sur 25 enregistrés, étaient dus à des accidents de la route.

En 2006, il y avait au Nouveau-Brunswick 36 290 familles

monoparentales avec des enfants de moins de 19 ans, ce qui signifie que, à ce moment-là, 22,4 % des enfants de moins de 19 ans vivaient dans une famille monoparentale. Parmi ces familles, 30 245 (83,3 %) étaient dirigées par la mère et 6 045 (16,7 %), par le père.

Enfin, la grande majorité des jeunes néo-brunswickois ont signalé avoir un sentiment d'appartenance à leur collectivité allant de plus ou moins fort à très fort.

Santé

Au fil du temps, le profil de santé provenant du rapport sur la situation de nos enfants et de nos jeunes va probablement représenter l'ensemble de mesures le plus complet et le plus riche à notre disposition. Actuellement, un grand nombre de données sont disponibles, mais les fonctionnaires eux-mêmes sont mal équipés pour analyser les données afin d'en extraire des renseignements significatifs permettant d'orienter la politique publique. En accordant une attention plus importante à ces tâches, il sera sans doute possible de déterminer comment réaliser des économies bienvenues au niveau de nos systèmes de soins de santé, d'éducation, de protection de la jeunesse et correctionnel.

À l'heure actuelle, les statistiques sur la santé indiquées ci-après traitent des niveaux d'activité, des taux de consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues, de l'exposition

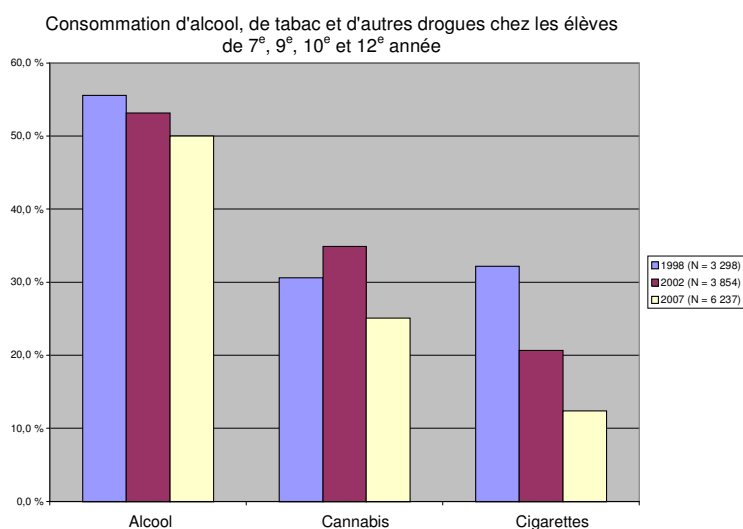
à la fumée secondaire et des taux de grossesse chez les adolescentes. À court et moyen terme, nous espérons être en mesure d'établir des rapports et un suivi sur les renseignements diagnostiques regroupés par le secteur public concernant la prévalence des maladies métaboliques héréditaires chez les nouveau-nés, le nombre de jeunes néo-brunswickois souffrant d'une maladie mentale classée par type de trouble, les données statistiques relatives à d'autres pathologies de l'enfant et à l'état de santé physique général, les données concernant les enfants et les jeunes souffrant d'un handicap physique, les données concernant leurs habitudes alimentaires, l'eau potable, l'hygiène et l'activité sexuelle. Certains types de données sont déjà disponibles et évoqués dans les commentaires suivant les profils régionaux du mieux-être, mais des améliorations au niveau de la production des rapports doivent être apportées afin de faciliter les comparaisons d'une année sur l'autre pour l'ensemble des tranches d'âge.

Activité de loisir (% de population – de 12 à 17 ans)			
	Actif	Modéré	Inactif
Homme (de 12 à 17 ans)	51 %	25 %	25 %
Femme (de 12 à 17 ans)	45 %	24 %	32 %
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1, 2005.			
Type de fumeur (% de population – de 12 à 17 ans)			
	Quotidiennement ou à l'occasion	Pas du tout	
Homme (de 12 à 17 ans)	9 %	91 %	
Femme (de 12 à 17 ans)	6 %	94 %	
Consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues, au cours de l'année précédant l'enquête, chez les élèves de 7^e, 9^e, 10^e et 12^e année en 1998, 2002 et 2007			
Pourcentage de consommation d'alcool et de drogues			
Substances	1998 (N = 3 298)	2002 (N = 3 854)	2007 (N = 6 237)
Alcool	55,6 %	53,2 %	50,0 %
Cannabis	30,6 %	34,9 %	25,1 %
Cigarettes	32,2 %	20,7 %	12,4 %
Il y a un fumeur à la maison (% de population – de 12 à 17 ans)			
Homme	Oui	21 %	
	Non	79 %	
Femme	Oui	19 %	
	Non	81 %	
Exposition à la fumée secondaire – véhicule privé (% de population – plus de 12 ans)			
Homme	Oui	11 %	
	Non	89 %	
Femme	Oui	10 %	
	Non	90 %	

Les profils régionaux du mieux-être de 2005 ont fourni des données utiles pour illustrer la santé des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick. Les jeunes sondés dans le cadre des profils régionaux du mieux-être étaient âgés de 12 à 17 ans seulement.

En 2005, moins de la moitié des jeunes sondés mangeaient des fruits et des légumes plus de cinq fois par jour. La majorité d'entre eux appartenait à la catégorie « actif » ou « modérément actif ». Parmi les garçons, 50,5 % décrivaient leur niveau d'activité physique comme actif, 25 % comme modéré et 24,5 % comme inactif. En comparaison, parmi les filles sondées, 44,6 % décrivaient leur niveau d'activité physique comme actif, 23,5 % comme modéré et 31,9 % comme inactif.

En outre, les profils régionaux du mieux-être de 2005 ont révélé que près de 27 % des jeunes sondés indiquaient une taille et un poids les classant dans la catégorie du surpoids ou de l'obésité (par rapport à 60 % des adultes). Des jeunes néo-brunswickois sondés, 11 % ont signalé un abus d'alcool (défini comme la consommation d'au moins



cinq verres) au moins une fois par mois. Onze pour cent ont également signalé avoir consommé au moins une fois des drogues illicites, entre autres cocaïne/crack, amphétamines, ecstasy ou drogues similaires, cannabis (sauf usage unique), hallucinogènes, colle, essence ou solvant, héroïne et stéroïdes. Cependant, d'après des statistiques obtenues auprès d'un questionnaire

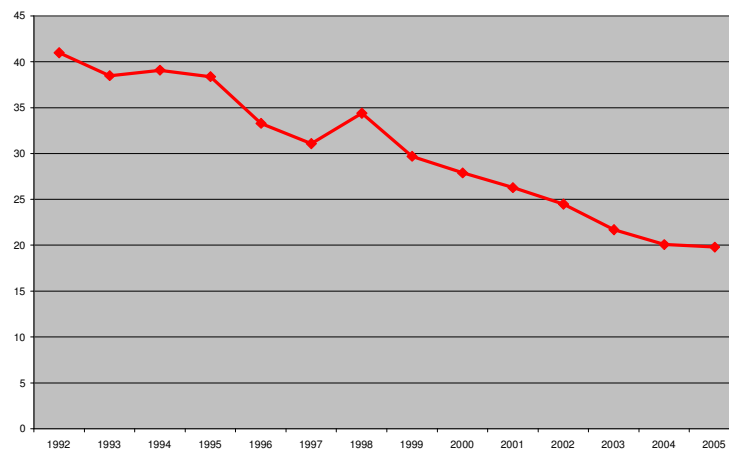
sur la consommation de drogues chez les étudiants, il y a eu une diminution générale de la consommation d'alcool, de tabac et autres drogues parmi les élèves de 7^e, 9^e, 10^e et 12^e année.

Les données obtenues montrent également que, en 2007, 59 % des élèves signalaient s'adonner à des pratiques de jeu. Quarante-cinq pour cent indiquaient avoir des relations sexuelles, dont 27 % étaient non planifiées. Les taux de grossesse chez les adolescentes pour la province ont chuté de plus de 50% entre 1992 et 2005.

En 2005, le taux de grossesse chez les adolescentes était de 19,8 pour 1 000 jeunes filles.

Le taux le plus élevé au Nouveau-Brunswick était alors dans le comté de Saint John avec 33,2 grossesses pour 1 000 jeunes filles.

Tendance en matière de grossesses chez les adolescentes au N.-B. de 1992 à 2005



Études

Les profils éducatifs sont également un domaine pour lequel nous espérons établir de meilleurs rapports à court et à moyen terme. Là encore, la difficulté réside dans l'accès au grand nombre de données disponibles, l'établissement de rapports et l'interprétation. Les données de base à cet égard incluent l'effectif scolaire et les taux d'abandon, avec des comparaisons avec les écoles autochtones, les dépenses par élèves dans le système public et les données sommaires provenant des scores obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) en fonction de la langue officielle.

En plus des données comparatives sur les éléments indiqués ci-dessus pour les années à venir, des rapports subséquents chercheront à inclure des données plus précises et plus détaillées concernant la réussite scolaire des élèves et des écoles par district, une indication du nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'enseignement individuel et d'un plan d'éducation spéciale, le nombre d'élèves participant à des programmes d'enrichissement, de sports parascolaires, de théâtre et de musique, le ratio enseignant-élèves par district scolaire ainsi que celui relatif aux aides-enseignants et autres soutiens offerts en classe ainsi que les données sur les programmes de nutrition à l'école. Les élèves et leurs parents demandent souvent à des fins comparatives ce type de données, qui est, dans la plupart des cas, facilement disponible. Il serait donc pratique de les inscrire dans ce rapport sur une base annuelle.

Ce qui manque encore au niveau des données du ministère que nous avons étudié ce sont des données précises sur les enfants qui ne sont plus en classe. Le taux d'abandon annuel est une chose, mais nous avons aussi besoin de savoir quand, où et pourquoi les enfants abandonnent l'école. Un bon nombre des enfants et des jeunes que nous avons rencontré lors d'enquêtes du bureau du Défenseur nous ont indiqué qu'ils veulent poursuivre leurs études mais que c'est le système scolaire qui les a abandonnés. Voilà une statistique

qu'on préférerait ne voir noté nulle part, mais on ne peut se permettre non plus d'ignorer ces cas particuliers.

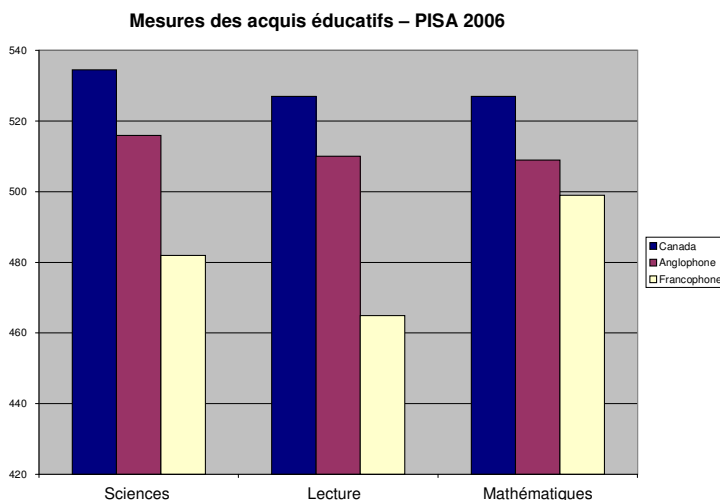
Effectif et abandon scolaires		
Données à compter du 30 septembre 2007		
	2007-2008	
Effectif scolaire de la province	110 288	
Anglophone	78 525	71 %
Francophone	31 763	29 %
Nombre total d'abandons (de la 7 ^e à la 12 ^e année), 2006-2007	1 389	
Pourcentage d'abandons dans les écoles autochtones (de la 7 ^e à la 12 ^e année), 2006-2007	7,20 %	
Dépenses par élève dans le système d'éducation publique (maternelle à la 12 ^e année)	6 911 \$	

Au total, pour l'année scolaire 2006-2007, 1 389 élèves ont abandonné l'école entre la 7^e et la 12^e année. Malheureusement, pour cette même période, le taux d'abandon scolaire chez les jeunes autochtones était environ trois fois supérieur. Des efforts plus importants devront être déployés pour réduire davantage cet écart.

Il y a en tout 326 écoles au Nouveau-Brunswick. La répartition entre système francophone et système anglophone correspond aux données sur l'effectif scolaire. Au total, 814 enfants et adolescents sont inscrits dans une école indépendante et 562 suivent un enseignement à domicile. Le ratio enseignant-élèves était de 13,9 et les dépenses par élève se sont élevées à 6 911 \$.

Les résultats obtenus au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour 2006 concernaient les sciences, la lecture et les mathématiques. Pour les sciences, les Canadiens ont obtenu 535, la moyenne des élèves anglophones étant de 516 et celle des étudiants francophones de 482.

Pour la lecture, les Canadiens ont obtenu 527, la moyenne des élèves anglophones étant de 510 et celle des étudiants francophones de 465.



Pour les mathématiques, les Canadiens ont obtenu 527, la moyenne des élèves anglophones étant de 509 et celle des étudiants francophones de 499.

Mesures des acquis éducatifs – PISA 2006	Canada	Anglophone	Francophone
Sciences	535	516	482
Lecture	527	510	465
Mathématiques	527	509	499

Protection de l'enfance

La protection de l'enfance est un endroit où un bon nombre d'indicateurs et de mesures statistiques sont déjà disponibles concernant les programmes et services publics existants. Une meilleur partage et communication de ces données avec les chercheurs et les agences communautaires ne pourra qu'améliorer la qualité des soins et l'état de l'enfance. En même temps, d'autres efforts devront viser l'évaluation de la forme changeante des types de familles au Nouveau-Brunswick afin de parfaire la recherche sur l'incidence et les séquelles de la rupture des couples sur les enfants et les jeunes. Nous devons aussi mieux cerner jusqu'à quel point les jeunes doivent faire des approches multiples aux divers intervenants publics afin d'accéder aux services et mesurer aussi le nombre de cas où les jeunes et leurs familles ne recherchent pas d'intervention, particulièrement au niveau de l'intervention précoce.

Chose certaine, nous viserons dans nos rapports futurs à présenter de meilleures données et une meilleure analyse en ce qui concerne les jeunes qui quittent les services de protection de l'enfance. Il y a eu peu d'études au Canada sur la transition que les jeunes doivent faire d'un système de foyer d'accueil à une vie indépendante. La recherche qui a cependant été effectuée tant ici qu'aux États-Unis démontre que cette population continue à être à risque élevé au niveau de sa condition sociale et de sa précarité socio-affective. Les dossiers qui ont été portés à notre attention au bureau du Défenseurs tendent vers les mêmes conclusions. On doit s'attarder dès aujourd'hui à porter un regard plus approfondi sur l'avenir et les résultats attendus pour ce secteur vulnérable de notre population de jeunes. A bien des façons il s'agit en somme de déterminer en quelle mesure la Province, c'est-à-dire nous tous comme collectivité, savons agir en bons parents.

Adoption	2006-2007	2007-2008
Nourrissons placés en adoption	11	12
Adoptions privées traitées	3	19
Adoptions internationales	60	48
Orientations vers les services de protection de l'enfance		
Demandes de services de protection de l'enfance	6 840	6 632
Moyenne mensuelle du nombre de dossiers actifs	1 587	1 601
Moyenne mensuelle du nombre d'enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance	2 975	2 863
Âge moyen des enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance	7,9	8,1
Coût total des services de protection de l'enfance		14 711 462
Investissement total dans l'aide à l'enfance		34 562 871

Enfants sous soins		
Nombre de familles d'accueil/familles provisoires	766	668
Nombre de foyers collectifs	36	35
Moyenne mensuelle d'enfants sous soins	525	546
Nombre d'enfants en placement permanent	787	774
Moyenne mensuelle de jeunes bénéficiant des services de post-tutelle	97	110
La petite enfance – nombre de places en garderie		
Nombre d'établissements approuvés de garde d'enfants	431	470
Nombre de places disponibles dans les services de garde d'enfants	14 170	15 506
**En mars 2008, 61 % des garderies réglementées avaient encore une liste d'attente (nourrissons : 24 %; préscolaire : 44 %; parascolaire : 33 %).		
Enfants bénéficiant du Programme d'assistance aux services de garderie	3 730	5 624
2007- 2008		
% d'enfants en placement prenant des psychotropes	30,2 %	
Sur 230 enfants sous psychotropes, 45 en prennent au moins deux	19,5 %	

En 2007-2008, le ministère a placé 12 nourrissons en adoption et traité 19 adoptions privées et 48 adoptions internationales. Depuis 2002, 1 001 requérants adoptifs ont participé au programme. Entre janvier 2002 et le 31 mars 2008, 679 enfants plus âgés et ayant des besoins spéciaux ont été placés dans des familles adoptives.

En mars 2008, on comptait 668 foyers d'accueil ou familles provisoires et 35 foyers collectifs. Au cours de l'année 2007-2008, il y a eu 6 632 demandes de services de protection de l'enfance et une moyenne de 1 601 dossiers actifs de familles chaque mois. En moyenne, il y a eu 553 demandes de services de protection de l'enfance par mois, ce qui s'est traduit par une moyenne mensuelle de 63 ouvertures de dossier et 17 réouvertures. Soixante-seize dossiers en moyenne ont été fermés chaque mois.

La moyenne mensuelle d'enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance était de 2 863, les enfants étant âgés en moyenne de 8,1 ans. Le coût total des services de protection de l'enfance pour la province s'est élevé à 14 711 462 \$. En 2007-2008, 546 enfants, en moyenne, se trouvaient en placement temporaire chaque mois. En 2007-2008, 774 enfants se trouvaient en placement permanent et, en moyenne par mois, 110 jeunes recevaient des services de post-tutelle.

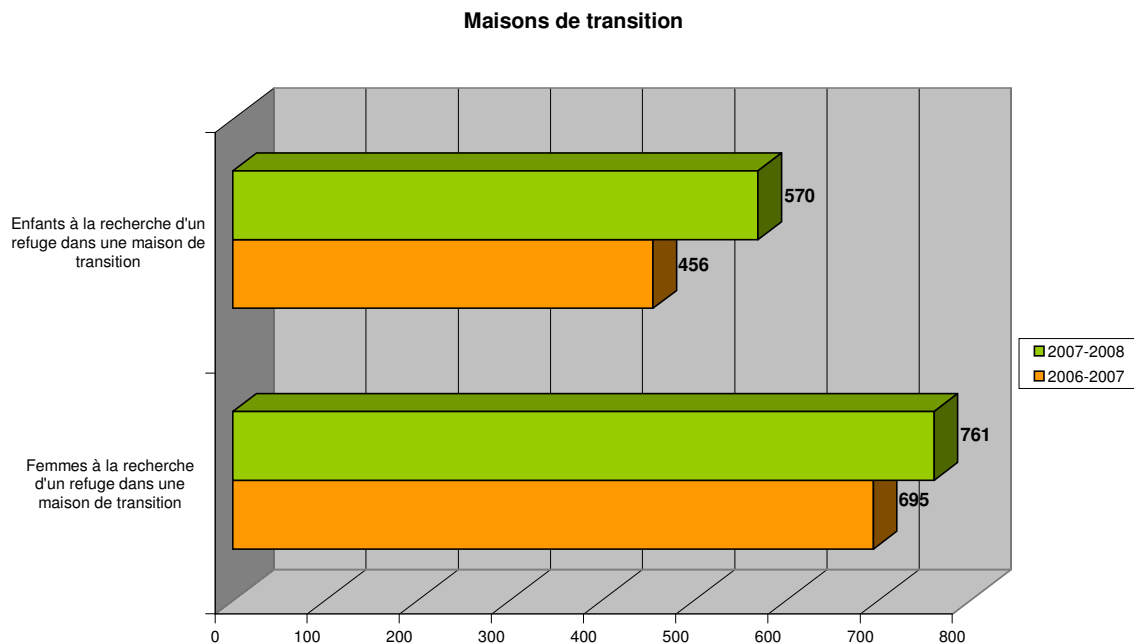
Le ministère du Développement social nous a informés qu'il ne gardait pas un suivi particulier du nombre d'enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves qui bénéficient des services de protection de l'enfance. Le pourcentage d'enfants en placement qui sont sous psychotropes est de 30,2 %. Sur ces 230 enfants sous psychotropes, 19,5 % prennent au moins deux types de médicaments.

Le montant total de l'investissement dans les services de garderie était de 34 562 871 \$, ce qui comprend les coûts des services aux enfants sous soins, des services de santé, des centres résidentiels pour enfants et de nombreux services pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Au 31 mars 2008, les statistiques sur les garderies pour la petite enfance sont les suivantes :

- 470 établissements de garde d'enfants approuvés (415 centres et 55 foyers communautaires de garde d'enfant)
- 39 nouveaux établissements ouverts en 2007-2008
- 15 506 places en garderie au total
- dont 933 places pour les nouveau-nés, 7 293 pour les enfants d'âge préscolaire et 7 280 pour les enfants d'âge scolaire

Environ 2 511 éducateurs ont été embauchés dans des établissements de garde d'enfants réglementés en 2007-2008. À la fin du mois de mars 2008, 61 % des garderies réglementées avaient encore une liste d'attente. Parmi les enfants sur liste d'attente, 24 % étaient des nourrissons, 44 % étaient des enfants d'âge préscolaire et 33 % étaient des enfants d'âge scolaire. Les régions les plus touchées par ce phénomène de liste d'attente sont Moncton, Restigouche et Fredericton. En 2007-2008, 5 624 enfants ont bénéficié du Programme d'assistance aux services de garderie et 273 enfants d'âge préscolaire qui souffrent de troubles du spectre autistique ont bénéficié d'interventions intensives fondées sur des preuves.

On compte chaque année environ 11 700 enfants au total dans les logements sociaux subventionnés, y compris ceux à but non lucratif, en se basant sur les 6 500 unités familiales du portefeuille.



Justice pénale pour les jeunes et les enfants victimes d'actes criminels

Cette section a pour but de présenter les données sur les jeunes ayant des démêlés avec le système judiciaire pénal ainsi que celles sur les actes criminels visant les enfants ou les enfants et jeunes victimes d'actes criminels. Malheureusement, les données du système correctionnel pour les jeunes sont bien plus fournies que les données sur le mauvais traitement et la négligence des enfants ou l'exploitation des enfants.

La Journée nationale de l'enfant de cette année était centrée sur la nécessité d'améliorer les efforts en matière d'application des lois par rapport au premier protocole à la *Convention relative aux droits de l'enfant*, qui traite de l'exploitation des enfants. Le bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse s'appliquera l'année prochaine à mieux déceler et suivre les délits de mauvais traitement, de négligence et de violence à l'endroit des enfants ou d'exploitation des enfants, ainsi qu'à augmenter les efforts en matière d'application de la loi dans ces domaines.

Incarcération des jeunes	Total	Homme	Femme		
Garde en milieu fermé – condamné	104	76 %	24 %		
Garde en milieu fermé – renvoyé	300	83 %	17 %		
Garde en milieu ouvert	71	80 %	20 %		
Nouveau-Brunswick – Jeunes inculpés d'infraction en 2007					
		Jeunes hommes inculpés	Jeunes femmes inculpées	Jeunes non inculpés	Pourcentage du total
Infractions	Total				
TOTAL DE TOUS LES CAS	5 166	1 564	437	3 165	
Drogues	310	103	15	192	6 %
Crimes contre la propriété	1 521	437	119	965	29 %
Actes de violence criminels	1 032	327	104	601	20 %
Autre acte du Code criminel (y compris les actes de malveillance)	2 179	618	184	1 377	42 %
Lois fédérales à l'exclusion des drogues	124	182	30	222	2 %
Pornographie juvénile					
	2006	2007			
Inculpé de production/tournage – s.163.1(2)	-	2			
Inculpé de distribution, mise à disposition, possession intentionnelle – s.163.1(3)	-	1			
Inculpé de possession – s.163.1(4)	6	9			
Inculpé de possession – s.163.1(4)	1	-			
Inculpé de corruption et de communication afin d'y contribuer – s.163.1(4)	2	-			
Source : SIJNB					

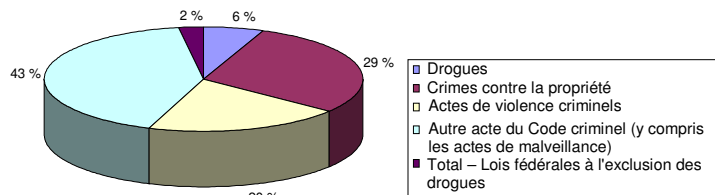
En 2007, 5 166 cas ont été rapportés impliquant des mineurs dans des actes criminels. Parmi ces cas, on compte 1 564 jeunes hommes inculpés d'infraction, 437 jeunes femmes inculpées d'infraction et 3 165 jeunes qui n'ont pas été inculpés.

Les statistiques sur les infractions ont été regroupées et classées par infraction la plus grave, ce qui signifie que si un jeune a été inculpé de plusieurs infractions, les statistiques ne montreront qu'une seule inculpation par jeune, la plus grave.

Les statistiques classées par infraction la plus grave indiquent que 20 % des inculpations sont des actes de violence criminels, 29 % sont des crimes contre les biens, 6 % sont des crimes liés à la drogue, 2 % concernent les lois fédérales à l'exclusion des drogues et 43 % des inculpations restantes sont des violations du Code criminel, y compris les actes de malveillance.

Les taux d'incarcération des jeunes pour l'année 2007 indiquent qu'un total de 104 jeunes ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 76 % d'entre eux étaient des hommes et 24 % des femmes. En 2007, 300 jeunes ont été renvoyés en garde en milieu fermé, 83 % d'entre eux étaient des hommes et 17 % des femmes. Soixante et onze jeunes étaient en garde en milieu ouvert, dont 80 % de garçons et 20 % de jeunes filles.

Nouveau-Brunswick – Jeunes inculpés d'infraction en 2007



Selon les statistiques que nous avons reçues, le financement pour le Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick est resté le même. Selon les comptes publics de 2006-2007, le financement exact du Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick était de 3 984 356 \$. Si l'on tient compte d'un nombre moyen de 42 lits par jour, le tarif journalier était de 260 \$ et le coût annuel par lit de 94 866 \$. Selon le Budget principal des dépenses de 2007-2008, le budget pour le Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick est de 4 579 700 \$. Ce chiffre est basé sur un nombre quotidien moyen de 40 lits, escomptant un tarif journalier de 314 \$ et un coût annuel estimé par lit de 114 700 \$.

Profils du travail et de l'emploi des jeunes

Le profil statistique actuel concernant la proportion de jeunes dans la population active semble encourageant, bien que cela soit en partie un facteur du déclin du ratio de notre population de jeunes. Là encore, nous espérons avoir une meilleure vision, plus complète, du travail des jeunes dans les rapports subséquents. Ceux-ci devraient également contenir

des données sur les salaires et les gains des jeunes, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine pour les élèves du secondaire et du postsecondaire et le pourcentage de jeunes alliant un travail à plein temps ou à temps partiel avec des études à plein temps ou à temps partiel. Étant donné l'incidence élevée du nombre de blessures des jeunes sur le lieu de travail ces dernières années, nous espérons également que ces statistiques seront disponibles sur une base annuelle.

Emploi des jeunes	2006	2007	Variation
Population entre 15 et 24 ans (en milliers)	95,8	94,9	-0,9 %
Main-d'œuvre (en milliers)	63,3	62,7	-1,0 %
Emploi (en milliers)	54,5	55,3	1,4 %
Temps plein (en milliers)	33,6	32,9	-2,1 %
Temps partiel (en milliers)	21	22,4	6,2 %
Chômage (en milliers)	8,7	7,4	-17,6 %
Taux de chômage (%)	13,7	11,8	-16,1 %
Taux d'activité (%)	66,1	66,1	0,0 %
Taux d'emploi (%)	56,9	58,3	2,4 %
entre 15 et 19 ans	Total	Population autochtone	
Total – Activité de la population active	47 730	1 690	
Population active	24 045	620	
Avec emploi	19 760	455	
Sans emploi	4 280	160	
Inactifs	23 685	1 075	
Taux de participation (%)	50	37	
Taux de chômage (%)	18	26	
Taux d'emploi (%)	41	27	

Les données sur les conditions du marché du travail ont été recueillies pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les statistiques indiquent que les conditions du marché du travail des jeunes se sont améliorées en 2007. Cependant, la baisse de la population de jeunes du Nouveau-Brunswick a continué en 2007, avec près de 1 000 jeunes de moins dans la province que l'année précédente. Malgré cette chute dans la population, près de 1 000 jeunes de plus ont occupé des emplois.

Le taux d'emploi parmi les jeunes a augmenté de 1,4 point pour atteindre 58,3 %, un niveau record pour ce groupe. Par ailleurs, il y a eu environ 1 300 jeunes de moins au chômage, ce qui a conduit à une baisse de 1,9 point du taux de chômage. Celui-ci est descendu à 11,8 %, le niveau le plus bas jamais enregistré pour les jeunes de la province.

Travail Sécuritaire NB rapporte qu'il y avait 54 400 travailleurs âgés de 15 à 24 ans en 2004. En 2003, 15,8 % de la population active du Nouveau-Brunswick était représentée par des travailleurs âgés de 15 à 24 ans. En 2004, 1 550 travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont subi un accident sur le lieu de travail. De 1998 à 2005, onze travailleurs âgés de 15 à 24 ans sont décédés à la suite d'un accident sur le lieu de travail.

Entre 2000 et 2004, 9 385 travailleurs entre 15 et 24 ans ont soumis des réclamations de prestation en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*. Toutefois, des recherches montrent que deux accidents sur trois impliquant des travailleurs âgés de 15 à 24 ans ne sont pas rapportés.

Éducation postsecondaire et formation

Les données de cette rubrique se centrent principalement sur certains chiffres alarmants concernant les dettes, les emprunts et les aides financières des étudiants, ainsi que les données sommaires concernant les coûts moyens des frais de scolarité. Ces chiffres prennent toute leur importance lorsqu'on peut les analyser et les comparer aux années précédentes et postérieures et aux autres provinces et territoires du Canada et à l'étranger. Parallèlement, d'autres données et rapports sont nécessaires en ce qui concerne le nombre annuel de jeunes du Nouveau-Brunswick qui cherchent à réaliser des études postsecondaires ou une formation, y compris le nombre de jeunes acceptés et refusés par les établissements, les données détaillées sur les inscriptions à la faculté ou dans des programmes et sur les besoins en main-d'œuvre à venir, les données sur le financement de la recherche et du développement et sur le travail mené à bien par les établissements d'éducation postsecondaire, les données sur la scolarité et les subventions de bourse disponibles et proposées, les données sur les inscriptions à un programme de cycle supérieur et sur la recherche au Nouveau-Brunswick.

Endettement des étudiants	2007-2008
Montant moyen emprunté par an	9 254,00 \$
Dette moyenne à la fin de la dernière année pour tous les étudiants du postsecondaire au N.-B.	23 670,00 \$
Dette moyenne à la fin de la dernière année pour tous les étudiants universitaires au N.-B.	34 277,00 \$
Prêts étudiants	
Nombre de demandes de prêts étudiants reçues	17 316
Nombre de demandes de prêts étudiants approuvées	15 629
Pourcentage de demandes approuvées	90 %
Aide aux étudiants	
Nombre total d'étudiants de moins de 25 ans recevant de l'aide	12 728
Étudiants de l'université	67 %
Étudiants des collèges communautaires	19 %
Étudiants des établissements privés	13 %
Nombre de candidats dont la demande de bourse du N.-B. a été approuvée	5 059
Nombre total de bourses du N.-B.	9 859 813,00 \$
Nombre de candidats dont la demande de prêt étudiant du N.-B. a été approuvée	15 629
Nombre total de prêts étudiants du N.-B.	59 276 845 \$

Frais de scolarité (moyenne)	
Établissement privé	7 520,00 \$
Université	5 038,00 \$
Collège communautaire	3 050,00 \$

Avant de revoir les données statistiques recueillies sur l'éducation postsecondaire et la formation, il convient de souligner que les données recueillies ne sont pas présentées par groupes d'âge. Les données recueillies s'appliquent à tous les candidats à un prêt étudiant et incluent les données et moyennes pour les personnes de plus de 19 ans.

En 2007-2008, la province a reçu 17 316 demandes de prêts dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants, de prêts étudiants du Nouveau-Brunswick, du programme des Subventions canadiennes pour études et de bourses du N.-B. Le nombre de demandes approuvées était de 15 629, ce qui représente un total de 151 088 578 \$. Environ 90 % de tous les demandeurs ont reçu une aide financière. Parmi les étudiants qui ont reçu une aide financière, 82 % avaient moins de 25 ans.

La dette moyenne totale en fin d'année pour tous les étudiants de l'université, des collèges communautaires et des établissements privés du Nouveau-Brunswick était de 23 670 \$. La dette moyenne pour le total des prêts étudiants de tous les étudiants de premier cycle en dernière année de leur baccalauréat était de 34 277 \$. Le coût annuel moyen des frais de scolarité pour un établissement privé est de 7 520 \$, pour l'université, 5 038 \$ et pour un collège communautaire, 3 050 \$.

Loisirs et mieux-être des jeunes

Enfin, seules des données très sommaires sont disponibles aujourd'hui sur les profils de loisirs et de mieux-être. Toutefois, afin d'obtenir une mesure exacte de l'épanouissement et de l'état des enfants et des jeunes, il faut porter une attention beaucoup plus soutenue à la collecte et à l'analyse des données dans ce domaine. Nous espérons présenter dans quelques années des données détaillées sur les taux de participation des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick dans des activités sportives et de loisir, grâce aux programmes scolaires et communautaires, classées par groupes d'âge, discipline sportive, activité culturelle, activité de loisir ou ludique et par mesures d'activité générale. Nous souhaitons également obtenir une vision bien plus complète de la participation des enfants et des jeunes dans le secteur bénévole et mesurer cette contribution par contribution horaire annuelle et par secteur d'activité. Enfin, nous souhaitons créer un inventaire des placements et agences bénévoles où les enfants et les jeunes sont activement engagés et encouragés à être au service de leur collectivité ou des pays étrangers.

Pourcentage d'enfants du N.-B. (entre 5 et 17 ans) qui pratiquent un sport	71 %
Pourcentage parmi ces enfants qui pratique un sport organisé (56 % de la population)	79 %

73 % des enfants canadiens présentent un indice de masse corporelle inapproprié en raison de leur inactivité

91 % des enfants canadiens ne suivent pas les lignes directrices en matière de santé, car ils

ne font pas assez de pas par jour
Source : Physical Activity Among Canadians, 2005

Conclusion

Comme nous l'avons précisé au début, l'information exposée dans ces quelques pages n'est qu'une invitation à une réflexion plus approfondie sur la nécessité d'un meilleur rapport, plus régulier, sur le statut des enfants et des jeunes de notre société. Il existe tant de données disponibles qu'il est toujours difficile de trouver le mécanisme qui permettra de les recueillir et d'en tirer des renseignements significatifs. De meilleurs renseignements nous aideront à établir des cibles selon nos propres besoins et priorités et en comparant nos indicateurs du bien-être et de l'état des enfants et des jeunes à ceux de nos homologues à travers le pays et dans le monde entier.

Comme processus suggéré les agents du bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse continueront de travailler avec les divers intervenants des secteurs public et privé afin d'améliorer le format et les données de bases présentés à ce rapport. Nous reconnaissons qu'il s'agit ici d'un début très modeste qui devra être grandement amélioré grâce à la rétroaction des divers intervenants du secteur de l'enfance et de la jeunesse. Il y a un tas d'information déjà disponible qu'il faut identifier, standardisé et sélectionné pour inclure dans les rapports annuels qui suivront. Aussi dans les pages précédentes nous avons noté déjà certaines lacunes au niveau de la collecte de données où nous viserons des améliorations. Enfin dans la présentation des prochains rapports nous voudrions pouvoir mesurer notre progrès vis-à-vis d'autres juridictions canadiennes et étrangères mais aussi à la lumière des engagements de droit international que nous nous sommes données en la matière.

C'est en entreprenant ces tâches avec diligence et sérieux que nous pourrions rapporter aux autorités mondiales nos progrès sur les promesses faites à nos propres enfants en vertu des instruments internationaux des droits de la personne. De ce fait, nous pourrions fournir un exemple aux autres nations en ce qui concerne leurs obligations en matière de faire rapport, mais nous nous rappellerons également de notre position économique privilégiée dans le monde et des responsabilités que cela implique.